



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

DIREN RA

Lyon, le 10/10/2007

Comité d'information et de suivi sur la pollution du Rhône par les PCB

Fiche 4 : Organisation de l'Etat à l'échelle du bassin

Les recherches, d'abord mises en œuvre par les services de la préfecture du Rhône avec l'appui technique du SNRS, ont ensuite été élargies aux départements de l'Ain et de l'Isère. Elles couvrent tout le linéaire du Rhône mais aussi le reste du bassin Rhône méditerranée dans la mesure où il convient de caractériser l'ensemble des cours d'eau concernés historiquement par des activités industrielles pouvant provoquer des rejets de PCB.

Cette organisation est sous le pilotage du préfet de bassin qui a confié la coordination technique des services au DIREN de Bassin.

Le 16 janvier 2007, **un groupe de travail « Etat et Etablissements publics »** à l'échelle du bassin s'est réuni pour la première fois, a déjà confirmé et lancé un certain nombre d'actions à court, moyen et à long terme permettant de mieux comprendre et de gérer ce problème de pollution. Ce groupe permet l'animation des services de l'Etat autour de ce dossier, l'échange d'information et d'expertise entre les départements et les régions et entre services.

Le groupe de travail scientifique et technique (CEMAGREF, CNRS-LYON I, ENTPE, ZABR, BRGM, IFREMER, Agence de l'eau, ONEMA, FRAPNA, CNR) chargé de réfléchir au programme d'études 2008-2010 s'est réuni le Jeudi 30 août pour la première fois. Les experts ont construit une proposition d'étude permettant de modéliser le transfert trophique des PCB du sédiments vers les poissons. Les éléments de l'étude de diagnostic et de suivi ont été discutés lors de la seconde réunion organisée le 20 septembre, mais doivent encore être affinés. La prochaine réunion est prévue pour le 25 octobre 2007.

Le comité d'information et de suivi PCB :

Composé des représentants de l'Etat mais aussi des conseils régionaux, des conseils généraux, des maires de communes riveraines, des associations de protection de l'environnement, des représentants des pêcheurs amateurs et professionnels, des riverains et des industriels.

Le mandat du comité est :

- d'associer les partenaires à la réflexion
- de partager la connaissance du phénomène de pollution et des actions déjà engagées
- d'examiner et rendre un avis sur le programme d'action pluriannuel et suivre son application
- de prendre connaissance des mesures de gestion et donner des recommandations

La réunion d'installation doit permettre aux participants de prendre connaissance du problème et des actions déjà engagées, ainsi que du projet de programme 2008-2010.

Le comité pourra s'appuyer sur la DIREN chargée du pilotage technique et sur deux groupes déjà existants :

- le groupe de travail « Etat et Etablissements public » permettant l'information, l'animation et la coordination des services de l'Etat,
- le groupe de travail scientifique et technique chargé de l'élaboration du programme d'études 2008-2010.

Proposition d'évolution de l'organisation

- Un groupe technique miroir du comité pourrait aussi être créé pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme
- Intégrer le travail du comité de suivi dans la gouvernance du plan Rhône
- Intégrer le travail du comité de suivi dans le processus d'élaboration du SDAGE
- Intégrer cette nouvelle question dans le mandat de la Mission Inter service de Bassin déjà organisée sur les problématiques Plan Rhône et SDAGE.

Organisation de l'Etat :

Au niveau national :

DGAL (ministère chargé de l'agriculture et de la pêche)

DPPR et DE (ministère chargé de l'écologie)

DGS (ministère chargé de la santé)

Au niveau local

Préfecture de bassin : Coordination politique et communication depuis janvier 2007

Préfectures	Centralisent et se chargent de la communication sur le sujet. La Préfecture du Rhône a assuré le secrétariat du comité technique de 2005 à janvier 2007.
DIREN Bassin	Coordination technique depuis janvier 2007 – avant appui technique au SNRS sur les protocoles (surtout sédiments) - + financements police de l'eau
SNRS	Gestion des pêcheurs et Police de l'eau : a piloté l'étude réalisée en 2006
DRIRE RA	Recherche des origines des pollutions – relations avec TREDI dans le cadre ICPE
DDSV et Fraudes	Qualité des produits alimentaires – réalisation de prélèvements et d'analyses
DDAF	Gestion de la pêche
Agence de l'Eau ONEMA	Financement de la lutte contre les pollutions toxiques Appui technique éthologie du poisson, mode d'alimentation, espèces les plus vulnérables, sur le cours du Rhône et de ses affluents + connaissance du terrain (police de la pêche)